

[Texte]

Mr. Kempling: Concerning the second affidavit, did you initiate that on your own?

Mr. McMillan: The second affidavit was initiated on my own behalf. If you notice, it was signed on April 31. I was injured in a car accident . . .

Mr. Robinson: That was on July 31.

Mr. McMillan: Yes. I was injured in a car accident on July 28 and arranged for him to bring it to the hospital for me to sign. That is why the signature is kind of shaky.

Mr. Kempling: Thank you, Mr. McMillan. That is all the questions I have, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Laprise? Mr. Robinson.

Mr. Robinson: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. McMillan, the Chairman has already mentioned to you something about the hearsay rules of evidence and, as a lawyer, I must say I am really concerned about this kind of thing. I am wondering whether you could tell us before you signed this first affidavit if you had any legal advice.

Mr. McMillan: No, I had no legal advice and I did not have the opportunity of visiting in my office. I could visit myself, but unfortunately my secretary and the rest of the staff were on vacation. This affidavit was made up absolutely from memory. There is a mistake in it, and I must apologize to all the members. It was an honest mistake I can assure you.

Mr. Robinson: I understand from your previous testimony that you were sort of put up to this by the Conservative Party. Is that right?

Mr. McMillan: No, I would not agree with that.

Mr. Robinson: You would not agree with it?

Mr. McMillan: No

Mr. Robinson: I think you indicated there was someone from the office of the Leader of the Opposition who called you about it. Is that not correct?

Mr. McMillan: Yes, that is absolutely correct.

Mr. Robinson: It was also a research staffer from the Conservative Party office who picked up the affidavit. That is true too, is it not?

Mr. McMillan: That is correct.

Mr. Robinson: I understand it was Mr. James McGrath, a Progressive Conservative member of the House, who spoke to you about it as well. Is that not true?

Mr. McMillan: That is correct.

Mr. Robinson: Yes. Were there any other members of Parliament whom you talked to about this?

[Interprétation]

M. Kempling: En ce qui concerne la deuxième déclaration faite sous serment, avez-vous décidé de la faire de votre propre initiative?

M. McMillan: La deuxième déclaration a été faite de ma propre initiative. Je l'ai signée le 31 avril. J'ai été blessé dans un accident d'automobile . . .

M. Robinson: C'était le 31 juillet.

M. McMillan: Oui. J'ai été blessé dans un accident d'automobile, le 28 juillet, et j'ai fait le nécessaire pour pouvoir signer la déclaration à l'hôpital. C'est pour cela que la signature a été faite d'une main tremblante.

M. Kempling: Merci, monsieur McMillan. Je n'ai plus d'autres questions à poser au témoin, monsieur le président.

Le président: Monsieur Laprise? Monsieur Robinson.

M. Robinson: Merci, monsieur le président.

Monsieur McMillan, le président vous a déjà donné certains renseignements concernant les témoignages de ouï-dire et, en ma qualité d'avocat, je dois vous souligner que cette question me préoccupe particulièrement. Je me demande si vous pourriez nous dire si vous avez reçu l'avis d'un avocat avant de signer la première déclaration assermentée.

M. McMillan: Non, je n'ai pas consulté d'avocat et je n'ai pas eu l'occasion de me rendre à mon bureau. J'aurais pu me rendre à mon bureau mais, malheureusement, ma secrétaire et le reste du personnel étaient en vacances. J'ai rédigé cette déclaration de mémoire. Il s'y est glissé une erreur et je dois me confondre en excuses. Je puis vous assurer qu'il s'agit d'une erreur faite de bonne foi.

M. Robinson: D'après votre témoignage, je crois comprendre que le parti conservateur vous a en quelque sorte poussé à poser votre geste. Est-ce exact?

M. McMillan: Non, je ne crois pas que cela se soit passé ainsi.

M. Robinson: Vous ne le croyez pas?

M. McMillan: Non.

M. Robinson: Il me semble vous avoir entendu dire que quelqu'un du bureau du chef de l'opposition vous avait téléphoné à ce sujet. Nest-ce pas?

M. McMillan: Oui, c'est vrai.

M. Robinson: Et la personne qui est venue chercher la déclaration assermentée faisait partie du personnel de recherche du parti conservateur. Cela aussi, c'est vrai, n'est-ce pas?

M. McMillan: C'est vrai.

M. Robinson: J'ai aussi cru comprendre que c'était M. James McGrath, un député conservateur-progressiste de la Chambre des communes, qui vous en avait aussi parlé. N'est-ce pas?

M. McMillan: C'est vrai.

M. Robinson: Oui. En avez-vous parlé avec d'autres députés?